



COMMUNE DE LA BRUYERE
ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

A M

.....

Madame,
Monsieur,

En application de l'article L 1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous portons à votre connaissance que quatre points supplémentaires ont été ajoutés à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le 24 septembre 2020 en la Maison des Citoyens de Rhisnes à 19 H 30 précises. Ils ont été déposés par Monsieur Botilde, Conseiller Communal MR.

Ils sont libellés de la manière suivante :

1. Point supplémentaire portant sur la mise en place d'un sondage à destination des entrepreneurs, adressé à Madame Valérie Buggenhout Echevine en charge du développement économique et social, des PME et des indépendants.

En séance du Conseil communal du 2 juillet 2020 dernier, Madame Buggenhout Echevine en charge du développement économique et social, des PME et des indépendants déclarait :

« Enfin, déclarer La Bruyère en « état d'urgence économique et sociale » est un fait à analyser sur base de chiffres au vu de la gravité de l'argument. Ce qui n'a visiblement pas été fait par nos amis. La première des choses à faire eut été de « prendre le pouls » de tous nos entrepreneurs et indépendants, chose qui sera bientôt mise en place via la création d'un sondage que nous préparons et que nous lancerons via courrier dans les deux mois.

Ce sondage permettra concrètement de voir les difficultés de chacun, car le Collège y est sensible et de voir comment nous pouvons intervenir à notre échelle. »

Près de trois mois après vos déclarations, pourriez-vous faire le point sur la mise en place de ce sondage qui doit prendre le pouls auprès des entrepreneurs bruyérois?

2. Point supplémentaire portant sur la mobilité douce à la Bruyère, adressé à Madame Rachelle Vafidis Echevine de la mobilité.

Par le biais des réseaux sociaux, nous avons pu prendre connaissance de certains projets portés par l'Echevine en charge de la Mobilité pour le futur de notre commune en terme de mobilité douce.

Au programme :

- Nomination d'un conseiller en mobilité,

- Création d'un groupe de travail mobilité au sein de la CCATM,
- Collaboration avec le GRACQ sur des projets tels que : l'installation d'arceaux pour attacher les vélos auprès des commerces et l'analyse des voiries communales afin d'en diminuer la vitesse,
- Réponse à l'appel à projet du Ministre Wallon de la Mobilité Philippe Henry pour des aménagements en faveur de la mobilité douce,
- Une planification à la hausse des budgets pour la construction d'aménagements cyclo-piétons.

Pourriez-vous nous présenter plus en détail l'ensemble des différents points ?

3. Point supplémentaire portant sur l'état d'avancement du dossier concernant la réouverture de certains sentiers, adressé à Madame Rachelle Vafidis Echevine de la mobilité et de l'aménagement du territoire.

En séance du Conseil communal du 24 juin 2019, Madame Vafidis Echevine en charge de la Mobilité indiquait en réponse à l'une de nos questions orales portant sur la réouverture des sentiers : « qu'une rencontre a eu lieu avec la Maison de la Mémoire Rurale (MMR en abrégé), et qu'au cours de celle-ci, ont été recensés 9 sentiers au travers de l'Entité susceptibles d'être réouverts. Des dossiers complets de réhabilitation doivent être élaborés avant qu'une sélection ne soit opérée. »

Plus d'un an après notre première intervention, pourriez-vous nous dresser un état des lieux des avancées enregistrées dans ce dossier ?

4. Point supplémentaire portant sur l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier, adressé à Monsieur Luc Frère Echevin des Finances.

La presse faisait l'écho dernièrement d'un classement des communes ayant augmenté le plus les centimes additionnels au précompte immobilier. Au total entre 2019 et 2020 68 communes ont fait le choix d'augmenter les centimes additionnels au précompte immobilier. 6 seulement ont procédé à une diminution. Pour les 507 communes restantes, c'est le statu quo.

Notons que neuf des dix communes où la hausse est la plus forte sont des communes flamandes. Malheureusement pour nous la dernière place du top 10 est occupée par notre commune wallonne de La Bruyère, où les additionnels ont progressé de 24% en un an (de 2.100 à 2.600).

Quelle est votre analyse de la situation face à de tels chiffres ? Qu'envisagez-vous pour le futur en terme de taxation communale ?

La Bruyère, le 23 septembre 2020

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Y. GROIGNET

Y. DEPAS